



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

**Premier projet de Règlement numéro 11700-2018 modifiant le règlement numéro 2007-01-9125 relatif au zonage, dans le but d'autoriser, dans la zone 82-BA, le lotissement pour la construction d'habitations partiellement desservies pour les lots adjacents à la rue Sablonnière Est et à la rue des Bosquets**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 6 novembre 2018, le conseil municipal a adopté le projet de Règlement identifié ci-dessus.
2. Les modifications au Règlement de zonage visent la zone 82-BA de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac dans le but d'autoriser, dans la zone 82-BA, le lotissement pour la construction d'habitations partiellement desservies pour les lots adjacents à la rue Sablonnière Est ou à la rue des Bosquets :
  - zone 82-BA, située au sud et à l'est du secteur du Plateau, soit à l'extrémité sud de la rue du Carrefour et de la rue des Bosquets, et longeant une partie de la rue Sablonnière est. La zone 82-BA est ceinturée par les zones 49-VE, 52-CN, 53-H, 55-BA, 56-H, 57-H et 79-VE;

Une illustration de la zone peut être consultée au bureau du soussigné au 145, rue Gingras, les lundis, mardis, jeudis, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le mercredi de 8 h 30 à 11 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h ainsi qu'au bas de cet avis.

3. Une consultation publique sur ce projet de Règlement aura lieu à la salle communautaire Le Bivouac, le mardi 4 décembre 2018 à 18 h 30. Au cours de cette assemblée, monsieur Marcel Gaumont, conseiller municipal, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.
4. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné au 145, rue Gingras, aux heures normales de bureau.

Donné à Fossambault-sur-le-Lac, ce 21<sup>e</sup> jour de novembre 2018.

Jacques Arsenault  
Greffier

